

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 21- 09

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de **Jeudi 15 Avril 2021**

**OBJET : Approbation du Procès-Verbal in extenso du Comité du 26 Août 2020 -**

Président ..... Monsieur Denis LOUIS-REGIS  
Secrétaire de séance..... Monsieur Raphael MARTINE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 15 Avril, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Approbation des PV in extenso des séances du Comité du 26/08/2020 et du Comité du 18/12/2020**
2. **Examen et Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Principal**
3. **Examen et Vote du Budget Primitif 2021 - Annexe CFME**
4. **Validation du plan de financement de l'appel à projets d'un Corridor Ecologique**
5. **Indemnisation des caféiculteurs et des éleveurs de cochons créoles noirs d'excellence**
6. **Missions d'expertise du Café (n°2) et de la Vanille d'excellence**
7. **Convention de partenariat du projet GRENN PEYI**
8. **Questions diverses**

**Membres présents**

**Pour la CTM**

→ **Membres Titulaires** : Mesdames M-F TOUL – M-L LESDEMA – M. PLANTIN – J. DULYS-PETIT -  
Messieurs D. LOUIS-REGIS – R. MARTINE - F. CATHERINE -

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE(Ajoupa-Bouillon) - Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) -  
Mr G. MONSTIN(Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr D. DELEPINE( Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds-Saint-Denis) -  
Mr J-L. GUIZONNE(Grand-Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) – Mr D. DOULIN( Lamentin) - Mr S. THALMENCY(Lorrain) – Mr R.  
GABRIEL(Marin) - Mr R. BRITHMER(Morne-Rouge) -- Mme K. SALIBERT (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr G..  
GLONDU(Rivière-Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière-Salée) - Mr R. DULYMBOIS(Robert)- Mme M-A APOCALE( Saint-  
Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte-Anne) - Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce)-  
Mme J. BAZABAS(Sainte-Marie)– Mr C. PALIN (Trinité) -

**Pour les Communautés d'Agglomération**

→ **Membres Titulaires** : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr L. CLEMENTE(CACEM) –

**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→ **CTM** : Mr F. LORDINOT à Mr D. LOUIS-REGIS – Mrs C-A MENCE et D. ZOBDA à Mr F. CATHERINE -

→ **Communes** : Mr J. DOMERGUE à Mr R. DULYMBOIS - Mr J-C VARACAVOUDIN à Mr J-L GUIZONNE –  
Mr E. JULAT à Mr R. BRITHMER –

**Membres titulaires absents**

→ **CTM** : Mesdames C. BAURAS - K. BERNABE – Messieurs L. BOUTRIN – G. COUTURIER – L. ADENET – B. BIROTA -

→ **Communes** : Mr A. ALAMELU(Basse Pointe) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. JOUYE DE GRANDMAISON (Fort-de-France) –

Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr M. GOLBASAMY (Saint-Pierre) – Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) – Mr L. OCCOLIER (Vauclin) -

→ **Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) –

**Invitée excusée** : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales aux articles 2311-1 et suivants,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu le Procès-verbal de la réunion du Comité en date du 26 Août 2020 transmis aux Membres du Syndicat Mixte du PNRM,
- Vu la convocation en date du 07 Avril 2021 adressée aux Membres portant à l'ordre du jour notamment le vote du Procès-Verbal du Comité du 26 Août 2020,

Le quorum étant atteint et le Président ayant demandé aux membres leurs observations sur le procès-verbal in extenso de la réunion du Comité du 26 Août 2020,

### **le Comité syndical**

#### **Article 1**

Adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le Procès-verbal in extenso de la réunion du Comité en date du 26 Août 2020.

#### **Article 2**

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 15 Avril 2021



Le Président, 

**Denis LOUIS-REGIS**



## PROCÈS VERBAL IN EXTENSO

### RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU PARC NATUREL DE LA MARTINIQUE

*Mercredi 26 août 2020*

*Salle Camille Darsières – Hôtel de la CTM  
Cluny – 97201 Fort-de-France*

*L'An Deux Mil Vingt et le mercredi 26 août, à 10 Heures 00, les membres du Comité Syndical du Parc Naturel de Martinique se sont réunis salle Camille Darsières - Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique – Plateau Roy - Cluny – 97201 Fort-de-France, sur convocation du Président Louis BOUTRIN.*

## SOMMAIRE

***Réunion du Comité syndical du mercredi 26 août 2020***  
*sous la présidence de Monsieur Louis BOUTRIN*  
*Président du Parc Naturel de Martinique*

\*\*\*

Election du Président du Parc Naturel Régional de Martinique	p. 7	Vote p. 13
Election des membres du Bureau sous la présidence du Président élu	p. 16	Vote p. 18
Questions diverses		

*La séance est ouverte à 10 heures 00 sous la présidence de Monsieur Louis BOUTRIN, Président sortant.*

### **M. le Président sortant Louis BOUTRIN**

On attend deux élus qui vont arriver mais je vous propose que l'on puisse commencer et ces élus vont prendre la séance en cours.

Je vous ai déjà souhaité la bienvenue ici, dans l'hémicycle. Je remercie le Président du Conseil exécutif de nous accueillir dans cet hémicycle. C'est vrai que les gestes de distanciation physique ne sont pas respectés. Je vais vous demander de garder vos masques pour que nous ne puissions pas créer un précédent comme il y a eu à l'Assemblée Nationale. Jou malè pa ni pran gad. Chacun gardera son masque.

Pour le déroulement de la séance, je vous l'ai dit tout à l'heure, le Directeur Général des Services, Monsieur Johan VILLERONCE va procéder à l'appel. A l'issue de cet appel, nous allons désigner le plus âgé et la plus jeune qui vont venir pour le déroulement du scrutin.

Je laisse maintenant la parole à Monsieur Johan VILLERONCE. Merci.

### **M. le Directeur Général des Services procède à l'appel nominal des élus :**

Bonjour à tous. Je vais procéder à l'appel par collègue.

Collège CTM :

M. ADENET Lucien Présent  
M. BAURAS Christiane

Elle est sur la route. Elle vient de nous dire qu'elle arrive.

Mme BERNABE Kora Présente  
M. BIROTA Belfort Présent  
M. BOUTRIN Louis Présent  
M. CATHERINE Félix Présent  
M. COUTURIER Gilbert Présent  
M. DULYS-PETIT Jenny Présente  
Mme LESDEMA Marie-Line Présente  
M. LORDINOT Fred Présent  
M. LOUIS-REGIS Denis Présent  
M. MARTINE Raphaël Présent  
M. MENCE Charles-André Absent excusé – procuration à M. BOUTRIN  
Mme PLANTIN Maryse Présente  
Mme TOUL Marie-France Présente  
M. ZOBDA David Présent

Collège « Communautés d'agglomération » :

M. MONSTIN Norbert (CAP Nord) Présent  
CACEM Absent  
M. BEAUNOL Jean-François (CAESM) Présent

Collège « Communes »

Mme BÉSUBE Lydia Présente  
M. LARCHER Christian Présent

La suppléante de Monsieur LARCHER, Madame Sylvia BOSQUI, est présente mais vous ne pourrez pas voter.

M. ALAMELU Albert Présent  
M. AMABLE Christophe Présent  
M. MONSTIN Gérard Présent  
M. BIRON Alex Présent  
M. MONFORT Jean Présent  
M. DELEPINE Désir Présent

Même remarque pour Monsieur Frantz MONROSE.

M. JEAN-BAPTISTE Etienne  
M. JOUYE DE GRANDMAISON Luc  
M. DOMERGUE Joël Présent  
M. GUIZONNE Jean-Luc Présent

M. THABAR Jonathan Absent

Sa suppléante, Madame Géraldine MICHANOL est présente.

M. DOULIN David	Présent
M. THALMENSY Sylvain	Présent
M. VARACAVOUDIN Jean-Charles	Présent
M. MICHALON Max	Présent
M. GABRIEL Emile	Présent
M. BRITHMER Ronald	Présent
Mme SALIBER Karine	Présente
M. CHARLES Cyrille	
M. GLONDU Georges	Présent
M. SAINTE-ROSE-FRANCHINE Alex	Présent
M. DULYMBOIS Robert	Présent
Mme APOCALE Marie-Annick	Présente
M. ADELE Claude	Présent
M. GOBALSAMY Mickaël	Présent
M. SAINT-CYR Christophe	
M. ELISABETH Jimmy	Présent
M. BAZABAS Jocelyne	Présente
M. JULTAT Éric	Présent
M. PALIN Christian	Présent
Mme BARBOUX Bénédicte	Présente
M. OCCOLIER Ludovic	Présent

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>53</b>
<b><i>Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance</i></b>	<b>46</b>
<b><i>Nombre de procurations à l'ouverture de la séance</i></b>	<b>01</b>

➤ **Le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.**

Le quorum est largement atteint. Je rappelle qu'il y a quelques suppléants dans la salle qui ne peuvent pas participer au vote. Nous sommes bien d'accord.

*(Arrivée de Madame Christiane BAURAS)*

Madame BAURAS vient d'arriver.

Est-ce que je peux proposer, puisque nous sommes dans une situation un peu à l'étroit au niveau des règles de distanciation et qu'ils ne participent pas au vote, qu'ils puissent assister à l'étage pour que l'on puisse espacer un peu plus à l'intérieur de l'hémicycle ?

**Monsieur Jean-François BEAUNOL** (*Communauté d'Agglomération Espace Sud Martinique*)

Non, Monsieur VILLERONCE, vous ne pouvez pas demander à des représentants du peuple de sortir comme cela.

**M. le Directeur Général des Services**

Je ne leur demande pas de sortir, ils seront dans la salle.

**M. Lucien ADENET**

Il faut que les collègues comprennent que nous ne sommes pas dans une situation normale. Il y a des règles de distanciation à respecter. Je crois que c'est tout à fait normal, la demande faite par le Directeur. C'est une demande qui est tout à fait légitime.

**Monsieur Jean-François BEAUNOL** (*Communauté d'Agglomération Espace Sud Martinique*)

Collègue, je ne mets pas en cause le caractère légitime. Je trouve inélégant cette manière de procéder. Vous auriez dû avoir pris des dispositions autrement.

Si on peut enregistrer que BEAUNOL dit que nous avons commencé la séance par un acte inélégant.

**M. le Directeur Général des Services**

Il n'est certainement pas de ma volonté...

**Monsieur Jean-François BEAUNOL** (*Communauté d'Agglomération Espace Sud Martinique*)

Ne me répond pas, Monsieur VILLERONCE, sur cela.

**M. le Directeur Général des Services**

Nous allons donc poursuivre par la désignation du Doyen et du plus jeune des élus de l'assemblée.

Nous avons identifié quelqu'un qui est né en 1945. Est-ce qu'il y a plus âgé ? Non. Je vais inviter Monsieur Félix CATHERINE qui est le Doyen à venir présider la séance.

Je suis désolé, je vais être obligé, même si cela ne se fait pas, de donner la date de naissance de la plus jeune qui est de 1989. Y a-t-il quelqu'un de plus jeune ? J'invite Madame Kora BERNABE à nous rejoindre.

**M. Félix CATHERINE, Doyen d'âge, prend la présidence de la séance.**

Merci chers collègues. Merci Monsieur le Directeur. Nous allons poursuivre l'opération du jour. Nous avons déjà indiqué dans quelles conditions les choses se passent puisque nous sommes dans un contexte assez particulier avec les contraintes que nous savons.

Ce que je peux dire c'est que nous prenons des précautions parce que c'est un peu difficile de se retrouver dans cette situation pour cette séance. Par conséquent, il importe que nous soyons extrêmement vigilants.

Monsieur le Directeur, pouvez-vous rappeler l'ordre du jour, s'il vous plaît ?

#### **M. le Directeur Général des Services**

1. Election du Président
2. Election des membres du Bureau sous la présidence du Président élu
3. Questions diverses

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Je voudrais simplement vous rappeler que le Parc vit au rythme des renouvellements puisque nous avons eu le renouvellement pour les communes et à ce titre-là, nous sommes contraints d'opérer ce renouvellement puisque le Directeur a indiqué tout à l'heure qu'elle était la composition, en quelque sorte, du Syndicat.

Nous avons un certain nombre de dispositions à respecter. Par conséquent, je pense qu'il faudra donner quelques éléments d'information.

Je vous rappelle simplement qu'au niveau des statuts, l'article 5.1.5.4 prévoit ce renouvellement ainsi que l'article 5.1.6 qui parle de la composition et des statuts.

Monsieur le Directeur, on poursuit.

#### **M. le Directeur Général des Services**

Monsieur DE GRANDMAISON vient d'envoyer une procuration à Monsieur PALIN.

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Cela veut dire que l'on a finalement deux procurations. Il faudrait que je sois destinataire des procurations. Vous avez annoncé tout à l'heure une procuration de Monsieur MENCE à Monsieur BOUTRIN. Il me faudrait les procurations ici.

*(L'administration remet les procurations au Président de séance)*

Merci. Très bien.

#### **M. le Directeur Général des Services**

Je propose qu'on lance le PowerPoint qui va expliquer le vote d'aujourd'hui. Le Syndicat mixte est l'organe exécutif de gestion du Parc Naturel de la Martinique. Il est administré par un comité composé de délégués de collectivités membres. Il y a 38 membres et 53 délégués.

Comme vous l'avez vu pendant l'appel, il y a trois collègues :

- Un collègue « CTM » composé de 16 délégués



- Un collège « communes » composé de 34 délégués
- Un collège « EPCI » composé de 3 délégués

Chaque délégué du collège « CTM » est porteur de 10 voix, ce qui fait 160 voix pour le collège « CTM ».

Chaque délégué du collège « communes » est porteur d'une voix sauf la Ville de Fort-de-France qui en porte deux, ce qui fait un total de 35 voix pour les communes.

Le collège « EPCI » comporte 3 délégués et chaque délégué est porteur de 3 voix soit un nombre de 9 voix pour le collège « EPCI ».

Ce qui fait qu'il y a au total, 204 voix dans le Comité syndical.

Pour ce qui est du Bureau, le Comité syndical élit un Bureau qui est composé de 15 membres. Le Bureau comporte un Président qui est le Président du Comité syndical et 10 vice-Présidents dont 8 du collège « CTM », 1 du collège « communes » et un du collège « EPCI ».

Il y a un Secrétaire. C'était une commune. Un secrétaire adjoint qui était aussi une commune et deux membres, un « CTM » et un « commune ».

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Merci Monsieur le Directeur.

Nous allons procéder au premier point de l'ordre du jour en conséquence, l'élection du Président du Parc puisque nous sommes dans le cadre, je l'ai rappelé, de ce renouvellement.

### **ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MARTINIQUE**

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE expose à l'assemblée,**

Il conviendrait que nous ayons les actes de candidature.

Quels sont les candidats qui se présentent ?

#### **Mme Marie-Line LESDEMA (Collectivité Territoriale de Martinique)**

Je propose la candidature de Denis LOUIS-REGIS.

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Ensuite ?

#### **Monsieur (19 :20)**

Je propose la candidature de Monsieur MONSTIN Norbert.

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Très bien. Autres candidatures ?  
Monsieur BOUTRIN, tu as la parole. Tu es candidat, c'est cela ?

**M. Louis BOUTRIN** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Oui.

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Pour l'instant, il y a TROIS (3) candidats : Monsieur LOUIS-REGIS, Monsieur MONSTIN et Monsieur Louis BOUTRIN.

Est-ce que les candidats souhaitent s'exprimer avant de passer au vote ?  
Deux à trois minutes d'expression pour chaque candidat.

Monsieur LOUIS-REGIS.

**M. Denis LOUIS-REGIS** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Merci. Je n'aurai pas besoin de deux minutes. Cela ira très vite puisqu'il ne s'agit pas non plus de faire un trop long discours. Nous avons commencé avec du retard. On peut comprendre les retardataires.

Bonjour à tous, chers collègues. Denis LOUIS-REGIS. Je suis délégué au Parc Naturel Régional de la Martinique par l'Assemblée de Martinique depuis 2016. Je connais bien l'institution, son personnel et les élus qui y siègent.

J'ai d'ailleurs, déjà obtenu la confiance de notre instance qui m'a élu troisième vice-Président en 2016.

Ces dernières semaines, avec beaucoup d'entre vous, j'ai bien pris le temps de faire un bilan de notre institution. Hélas, il n'y a pas que des réjouissances. Je sais que beaucoup de communications tendent à faire croire le contraire.

Chers collègues, je vous propose que l'on réactive les instances de notre établissement. Je veux parler des commissions sectorielles, du Bureau, du Comité syndical. Elles ont été oubliées et vous savez pouvoir compter sur moi pour être extrêmement vigilant à ce sujet.

Nous avons un outil formidable – je dis bien « formidable » - qui nous permet de mettre en avant les valeurs et qualités de nos 34 communes. J'insiste : nos 34 communes. C'est l'engagement que je prends vis-à-vis des maires.

Comme vous le savez, je suis animé par la mise en œuvre d'un projet de territoire concerté et collégial qui associera nos 34 communes, les trois communautés d'agglomération et la CTM représentée au sein de notre établissement.

Je vous propose donc, chers collègues, de prendre part pleinement à la gouvernance de cette mandature, certes de transition et par conséquent, de continuité

également afin de développer notre projet de territoire pour la Martinique du Nord au Sud.

Vous aurez tous votre place et mon écoute afin de préserver et valoriser nos patrimoines naturels et culturels. Le Parc Naturel Régional de la Martinique a besoin d'apaisement. Je sais que vous êtes animés par une volonté de changement de gouvernance, mais aussi de méthode de gouvernance. C'est ce que je vous propose aujourd'hui en vous invitant à porter votre choix sur ma candidature. Merci.

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Merci Monsieur LOUIS-REGIS.

Monsieur MONSTIN.

**M. Norbert MONSTIN** (*Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*)

Bonjour chers collègues. Comme vous le savez je représente CAP Nord au Parc Naturel. Je suis candidat à la présidence.

Pourquoi je me présente ?

Cette formidable structure a perdu ses valeurs et son rayonnement d'antan. Pendant les cinq dernières années, le Parc Naturel est devenu la permanence électorale de son Président.

Les agents du Parc sont en grande souffrance. Des actions sont lancées mais n'aboutissent jamais. Pour exemple, les Pitons du Nord. Quant aux Floralies, moins de 10 000 entrées pour un budget de 1,5 million d'euros, c'est un fiasco total et j'en passe.

Nous avons tous constaté beaucoup de dysfonctionnements dans la gestion du Parc (finances, administration, développement, communication, etc.). Il est temps que le Parc Naturel redevienne un outil de développement, d'attractivité économique, touristique et culturelle avec un vrai projet cohérent et réalisable adapté aux besoins du territoire et au service de tous les Martiniquais.

Je compte sur vous, chers collègues, sur votre soutien pour qu'ensemble nous puissions démontrer que l'alliance entre préservation du patrimoine et développement économique est possible. Je vous remercie.

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Merci Monsieur MONSTIN.

Nous passons la parole à Monsieur Louis BOUTRIN.

**M. Louis BOUTRIN** (*Président sortant*)

Merci. Chers collègues, les hasards du calendrier font qu'effectivement, nous sommes amenés à procéder à l'élection du Président et du nouveau comité.

Le hasard du calendrier fait que nous avons une élection territoriale qui doit se dérouler en mars prochain.

L'élection d'aujourd'hui, il ne s'agit pas de se tromper ni de cible, ni d'élection. L'élection d'aujourd'hui nous permettra, dans les six mois à venir, à mener à terme les projets qui sont déjà enclenchés.

Je ne vais pas faire état du bilan de l'équipe sortante, pour autant, vous savez tous que nous avons des projets qui sont de véritables projets de territoire qui dépassent le cadre de nos petites personnes et qui sont attendus par la population.

C'est pour cela que je vous dirais, qu'un projet structurant essentiel de développement et d'aménagement pour la Martinique qui est celui de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO sera, dès le mois d'octobre, devant une commission d'experts au Ministère de la Culture. Nous devons être au rendez-vous parce que le lobbying que nous avons fait entretemps pour que la candidature de la Martinique soit retenue a porté ses fruits.

Nous avons, à la fin du mois, la visite du Ministre de l'Outre-mer et de deux premiers Ministres (Sainte-Lucie et Dominique) pour signer des conventions pour que notre candidature soit encore plus renforcée.

Au mois d'octobre, nous avons là encore, rendez-vous avec la jeunesse de ce pays, à travers une signature d'une convention avec l'Université de Montpellier et l'Université des Antilles pour mettre en place l'Institut de formation aux métiers de l'eau et de l'environnement. Il s'agit de former des jeunes martiniquais à ces métiers. Si nous sommes en phase avec notre jeunesse, nous devons tenir compte – je dis bien « tenir compte » - des urgences de la situation et de la vulnérabilité de notre territoire.

Pour ces raisons, je vous demanderai de ne pas répondre aux sirènes ni aux attaques de ceux qui malheureusement, n'ont pas suffisamment fréquenté l'institution et qui ne savent pas que cette institution a fini avec un budget excédentaire à 2,6 millions d'euros. La marge de manœuvre est bonne grâce à l'appui effectivement et au concours de la Collectivité Territoriale que je remercie.

Nous espérons pouvoir terminer cette mandature de six ans et c'est pour cela que je lance un appel à l'ensemble des délégués pour porter leur suffrage sur notre candidature. Merci.

#### **M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Merci Monsieur BOUTRIN.

Nous allons procéder à l'élection. Il nous faudra deux scrutateurs, deux volontaires. Pas tout le monde à la fois. Monsieur MARTINE et Monsieur BIROTA. Je vous remercie.

- ***Messieurs Raphaël MARTINE et Belfort BIROTA sont désignés pour remplir les fonctions de scrutateur***

On va se rapprocher. On va remettre à la Secrétaire la liste des électeurs.

On va appeler par collège. Vous avez chacun, dans votre enveloppe, un bulletin de vote. Sur ce bulletin, il conviendra d'écrire le nom du candidat. L'urne est de l'autre côté.

Nous avons, je le rappelle, Madame la Secrétaire, deux procurations.

**Monsieur (30 :00)**

Président, si tu me permets.

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Oui.

**Monsieur (30 :03)**

Juste pour rappeler aux collègues que les bulletins se trouvent à l'intérieur de la grande enveloppe qui leur a été remise à l'accueil.

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

C'est un peu ce que nous venons de dire.

Sur la démarche, c'est l'appel des votants par la Secrétaire de séance.

Nous allons commencer.

Rappelons que les communes c'est un bulletin. Fort-de-France, deux bulletins. Les EPCI, trois bulletins.

**Mme Kora BERNABE**, *Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des votants. Chaque élu à l'appel de son nom est invité à déposer son bulletin dans l'urne prévue à cet effet :*

Lucien ADENET	a voté	
Christiane BAURAS	a voté	
Kora BERNABE	a voté	
Belfort BIROTA	a voté	
Louis BOUTRIN	a voté	
Félix CATHERINE	a voté	
Jenny DULYS-PETIT	a voté	
Marie-Line LESDEMA	a voté	
Fred LORDINOT	a voté	
Raphaël MARTINE	a voté	
Charles-André MENCE qui a donné procuration à Monsieur BOUTRIN		a voté
Marie-France TOUL	a voté	
David ZOBDA	a voté	

On passe à présent au collège EPCI :

Pour la CACEM, il n'y en a pas.

Pour CAP Nord, Monsieur Norbert MONSTIN a voté

Pour l'Espace Sud, Monsieur Jean-François BEAUNOL a voté

Est-ce que vous avez bien mis trois bulletins ? Est-ce que cela a été fait ?

**M. Lucien ADENET** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Je représente la CTM. Sur le bulletin CTM, c'est écrit 10 voix.

**Mme la Secrétaire de séance Kora BERNABE**

Mais pas pour les EPCI, Lucien (*ADENET*).

**M. Lucien ADENET** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

D'accord.

**Mme la Secrétaire de séance Kora BERNABE** *poursuit l'appel nominal des votants :*

Maintenant pour les communes :

Lydia BESUBE	a voté
Christian LARCHER	a voté
Albert ALAMELU	a voté
Christophe AMABLE	a voté
Gérard MONSTIN	a voté
Alex BIRON	a voté
Jean MONFORT	a voté
Désir DELEPINE	a voté
Etienne JEAN-BAPTISTE	a voté
Luc JOUYE DE GRANDMAISON	donne procuration à Monsieur PALIN qui doit mettre deux papiers pour Fort-de-France
Joël DOMERGUE	a voté
Jean-Luc GUIZONNE	a voté
Géraldine MICHANOL	a voté
David DOULIN	a voté
Sylvain THALMENSY	a voté
Jean-Charles VARACAVOUDIN	a voté
Max MICHALON	a voté
Emile GABRIEL	a voté
Ronald BRITHMER	a voté
Karine SALIBER	a voté
Charles CYRILLE	a voté
Georges GLONDU	a voté
Alex SAINTE-ROSE-FRANCHINE	a voté
Robert DULYMOIS	a voté
Marie-Annick APOCALE	a voté
Claude ADELE	a voté
Mickaël GOBALSAMY	a voté
Christophe SAINT-CYR	a voté
Jimmy ELISABETH	a voté
Jocelyne BAZABAS	a voté
Éric JULTAT	a voté
Christian PALIN	a voté

Bénédicte BARBOUX a voté  
Ludovic OCCOLIER a voté

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

Très bien. Merci.

Le scrutin est clos. Nous allons procéder au dépouillement, Messieurs les scrutateurs. Vous avez les clés. Nous vous invitons à le faire en toute transparence.

*(Les scrutateurs, Messieurs Belfort BIROTA et Raphaël MARTINE, procèdent au décompte des bulletins de vote déposés dans l'urne)*

**M. le Président de séance Félix CATHERINE**

57 bulletins. C'est bon. C'est en conformité avec la liste.

*(Les scrutateurs, Messieurs Belfort BIROTA et Raphaël MARTINE, procèdent au dépouillement des bulletins)*

**M. le Président de séance Félix CATHERINE proclame les résultats :**

M. Denis LOUIS-REGIS	109 voix
M. Norbert MONSTIN	20 voix
M. Louis BOUTRIN	72 voix

Le nombre de voix au niveau du Parc étant de 204, la majorité absolue étant de 103, Monsieur Denis LOUIS-REGIS obtient 109 voix.

En conséquence, **Monsieur Denis LOUIS-REGIS est élu du Parc Naturel Régional de Martinique.**

*(Applaudissements)*

A ce stade, permettez-moi de féliciter l'ensemble des candidats qui ont pris part à cette élection. L'objectif étant de poursuivre l'action dans l'intérêt de l'institution.

Je voudrais remercier les scrutateurs mais leur boulot n'est pas terminé puis féliciter évidemment le nouveau Président du Parc.

Monsieur le Président, je vous laisse la place.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Chers collègues, Monsieur le DGS, je vous remercie.

J'aimerais vous exprimer ma gratitude très brièvement. Je suis très honoré de la confiance que vous m'avez accordée en votant pour moi. Je souhaite donc vous adresser mes remerciements pour votre soutien mais aussi pour nos riches échanges.

J'étais un candidat parmi d'autres. Cette désignation est un honneur pour moi, mais aussi une grande responsabilité que je ne prends pas à la légère. Je tiens à rendre hommage à tous mes prédécesseurs. Je dis bien à « tous » mes prédécesseurs. Ils ont chacun œuvré pour le Parc Naturel Régional de la Martinique à leur façon avec des méthodes appréciées ou pas.

Chers collègues, permettez également que j'adresse mes pensées les plus chaleureuses au personnel du Parc Naturel Régional de Martinique qui fait un travail remarquable et qui, je le sais, espère une oreille attentive. Qu'ils sachent que je les rencontrerai très rapidement.

A cet égard, je regrette l'absence des directeurs à ce moment important de la vie de notre établissement mais ils sont certainement en congés.

Je m'engage à respecter notre Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique et ses organes. Je veux parler des commissions sectorielles, du Bureau, du Comité syndical. Notre institution se doit d'exercer des missions conformément à nos statuts pour ses membres. Je veux parler de la CTM, des communes –j'insiste à nouveau – des communautés d'agglomération mais également pour les acteurs du territoire qui font vivre la Martinique.

Concernant les projets à développer, tout projet qui concerne une ville sera discuté avec le maire. Nous devons co-construire. Je rappelle que l'existence du Parc Naturel Régional de la Martinique, certes de compétence de la CTM, est subordonnée à l'approbation préalable des maires.

Chers collègues, vous l'aurez compris, mon maître mot c'est le respect. Le respect des engagements, le respect des procédures, le respect des agents, le respect de l'humain de notre institution.

Nous devons nous concentrer ou nous recentrer du moins, sur notre mission au service du territoire en légitimant notre action par la Charte du Parc Naturel Régional de Martinique approuvée par le décret ministériel du 23 octobre 2012.

Ainsi, nous avons pour vocation depuis 1976 de protéger et de valoriser le patrimoine naturel, culturel du territoire. Certes notre classement concerne deux tiers de la surface de l'archipel. Je pense à nos îlets. Mais nous œuvrons pour l'ensemble du pays Martinique.

A ce stade, permettez-moi de vous indiquer les projets que je vous soumettrai et que nous aurons à développer en priorité :

- La mise en œuvre d'un audit socio-organisationnel et financier
- La candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO initiée en 2010
- La mise en place d'un atelier pour la co-construction des orientations budgétaires 2021 avec le personnel
- La mobilisation de nouvelles sources de financement
- Mettre sur les rails la transition énergétique



- Valoriser la biodiversité, les patrimoines
- Le développement du photovoltaïque sur notre patrimoine immobilier
- La caravane des maires – il faudra aller à la rencontre des maires, discuter avec eux.
- Le renforcement de notre action concernant notre agriculture durable et raisonnée
- Le développement du partenariat avec les Chambres consulaires
- Renforcer le programme d’animations du Parc en partenariat avec les communes
- Relancer urgemment les programmes d’investissement sur les territoires du Parc
- Relancer les travaux du Comité scientifique
- S’appuyer sur le dynamisme des Amis du Parc pour une totale cohésion.

Vous l’aurez compris, j’ai pour ambition de faire vivre le territoire et de favoriser le positionnement innovant du Parc Naturel Régional de la Martinique.

Chers collègues, rien de tout cela ne sera possible, sans votre implication. Je souhaite que nos commissions, nos collaborateurs soient les ouvriers, les bâtisseurs de ces chantiers qui seront initiés par le Bureau et validés par le Comité syndical.

Nous serons tous les acteurs, les coréalisateurs. Ensemble nous gagnerons ce challenge au bénéfice de tous.

Pour conclure, juste une petite citation qui a tout son sens.

*« La justice de l’intelligence est la sagesse. Le sage n’est pas celui qui sait beaucoup de choses, mais celui qui voit leur juste mesure ».*

Merci chers collègues.

*(Applaudissements)*

S’agissant des instances et singulièrement des questions à l’ordre du jour, je vais demander, s’il vous plaît, une suspension de séance, afin que l’on puisse proposer une liste qui permettra de constituer notre Bureau sauf si vous avez des questions.

*(Suspension de séance)*

*(Reprise de la séance)*

## **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Chers collègues, nous allons poursuivre. Il n’y a plus personne dans les couloirs ? Tout le monde est de retour.

Collègues, puisque notre assemblée est souveraine, je vous fais deux propositions. Les statuts prévoient qu'il y ait un représentant de commune qui siège au sein du Bureau. Comme cela avait été demandé en 2016 et accepté, je vous demande que l'on puisse, dans un souci d'élargissement, faire rentrer deux communes au sein du Bureau. C'est une chose.

Deuxièmement, dans un souci d'implication de tous, comme je l'avais dit, les membres du Bureau, les vice-Présidents et vice-Présidentes ne seront pas forcément les Présidents ou Présidentes de commissions. Cela permettra à tous les délégués de contribuer à notre réussite.

Sur ces deux points, je vous demande votre accord, sauf si vous avez une objection ou quelque chose à dire à ce sujet. On peut valider cela ? Il n'y a pas d'objection

Nous allons procéder à l'élection des membres du Bureau.

## **ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU SOUS LA PRÉSIDENTICE DU PRÉSIDENT ÉLU**

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS** expose à l'assemblée,

Une liste a été constituée. Nous allons vous demander de la valider soit à main levée ou à bulletin secret.

**Qui est contre la formule à main levée ? Zéro (0)**

➤ **Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés**

Nous allons procéder au vote des membres du Bureau à main levée. Nous avons également tenu à avoir une certaine parité. Cela n'a pas été évident mais je crois que nous restons quand même exemplaires.

- 1<sup>ère</sup> vice-Présidente : Marie-Line LESDEMA
- 2<sup>ème</sup> vice-Président : Raphaël MARTINE
- 3<sup>ème</sup> vice-Présidente : Kora BERNABE
- 4<sup>ème</sup> vice-Président : Robert DULYMBOIS
- 5<sup>ème</sup> vice-Présidente : Marie-France TOUL
- 6<sup>ème</sup> vice-Président : Félix CATHERINE
- 7<sup>ème</sup> vice-Président : Maryse PLANTIN
- 8<sup>ème</sup> vice-Président : Belfort BIROTA
- 9<sup>ème</sup> vice-Président : Jean-François BEAUNOL
- 10<sup>ème</sup> vice-Président : Joël DOMERGUE

Secrétaire : Ronald BRITHMER

Secrétaire adjoint : Jean MONFORT  
Assesseur : Emile GABRIEL  
Assesseur : Fred LORDINOT

Chers amis, nous allons passer au vote.  
Monsieur PALIN.

**M. Christian PALIN** (*Commune de Trinité*)

Merci. Puisqu'il a été dit qu'il y a une ouverture pour deux communes. Dans le cas où un représentant de commune souhaite se présenter, comment on peut procéder ?

Je précise les choses. Je suis candidat pour représenter ma commune dans le collège des communes.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

C'est pour cela que j'avais demandé s'il y avait une unanimité, si nous étions d'accord afin que l'on puisse procéder par la formule de liste. Si vous voulez, nous allons faire un vote pour que cela soit accepté.

*(Brouhaha)*

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Effectivement, on avait déjà voté.

**M. Christian PALIN**

Les précisions n'étaient pas suffisamment claires, à mon avis, pour savoir qui était représentant des communes ou pas. En comparant la liste et en vertu des statuts, je ne sais pas si tout a été respecté mais je propose ma candidature au niveau du collège des communes puisque tu as dit qu'il y a deux communes qui vont entrer au niveau du Bureau.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

J'ai dit qu'il y a deux communes qui rentrent, tenant compte de la liste que nous proposons. Maintenant, collègue, je l'ai précisé également, les membres qui constituent le Bureau ne seront pas forcément les présidents de commission. Nous avons pris une décision qui a été acceptée, simplement tu pourras faire acte de candidature si tu le souhaites, pour être membre de commission.

*(Intervention inaudible – hors micro)*

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Oui, je vais redonner la liste avec le détail.  
Oui, collègue.

### **Monsieur (18 :13)**

C'était un peu ma question parce qu'on ne se connaît pas tous, on ne sait pas tous de quelle commune nous sommes. Quelles sont ces deux personnes et quelles communes elles représentent ?

### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

D'accord. Je donne lecture de la liste et je vais préciser le collège.

- 1<sup>ère</sup> vice-Présidente : Marie-Line LESDEMA (collège CTM)
- 2<sup>ème</sup> vice-Président : Raphaël MARTINE (collège CTM)
- 3<sup>ème</sup> vice-Présidente : Kora BERNABE (collège CTM)
- 4<sup>ème</sup> vice-Président : Robert DULYBOIS (collège commune – Le Robert)
- 5<sup>ème</sup> vice-Présidente : Marie-France TOUL (collège CTM)
- 6<sup>ème</sup> vice-Président : Félix CATHERINE (collège CTM)
- 7<sup>ème</sup> vice-Président : Maryse PLANTIN (collège CTM)
- 8<sup>ème</sup> vice-Président : Belfort BIROTA (collège CTM)
- 9<sup>ème</sup> vice-Président : Jean-François BEAUNOL (collège EPCI – Espace Sud)
- 10<sup>ème</sup> vice-Président : Joël DOMERGUE (collège commune – Le François)

Secrétaire : Ronald BRITHMER (collège commune – Le Morne Rouge)  
Secrétaire adjoint : Jean MONFORT (collège commune – Le Diamant)  
Assesseur : Emile GABRIEL (collège commune – Le Marin)  
Assesseur : Fred LORDINOT (collège CTM)

### **Monsieur (20 :10)**

Le Nord n'est pas du tout représenté ?

### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Si, vous avez Monsieur BRITHMER, Monsieur DULYBOIS...

### **Monsieur (20 :15)**

Je parlais de l'extrême nord : Grand-Rivière, Macouba, Basse-Pointe, etc. C'est dommage.

### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Collègue, il ne faut pas voir cela ainsi. Nous sommes dans une dynamique de travailler avec l'ensemble – je l'ai précisé – des mairies, l'ensemble du territoire du nord au sud. Je rappelle ce que j'ai dit tout à l'heure. Même s'il y a des vice-présidents de communes, du collège CTM et EPCI, les vice-présidents ne seront pas forcément les présidents de commission. D'autres collègues pourront faire acte de candidature concernant les commissions sectorielles.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?  
Je sou mets au vote la liste qui vous est proposée.

**Qui vote contre ? Zéro (0)**

## Qui s'abstient ? SEPT (7)

### ➤ Adopté à l'unanimité MOINS SEPT (7) ABSTENTIONS

Le Bureau du nouveau Comité syndical est composé de :

- Madame Marie-Line LESDEMA
- Monsieur Raphaël MARTINE
- Madame Kora BERNABE
- Monsieur Robert DULYMOIS
- Madame Marie-France TOUL
- Monsieur Félix CATHERINE
- Madame Maryse PLANTIN
- Monsieur Belfort BIROTA
- Monsieur Jean-François BEAUNOL
- Monsieur Joël DOMERGUE
- Monsieur Ronald BRITHMER
- Monsieur Jean MONFORT
- Monsieur Emile GABRIEL
- Monsieur Fred LORDINOT
- Monsieur Denis LOUIS-REGIS

Je vous remercie, collègues.

**Monsieur Jean-François BEAUNOL** (*Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique*)

Président, est-il temps de faire les déclarations, de prendre la parole ou on attend les questions diverses ?

### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Nous allons prendre le temps pour vous permettre de vous positionner concernant les commissions sectorielles. Ceux et celles qui veulent faire acte de candidature de présidence et à ce moment-là, nous allons vous faire part des différentes commissions existantes.

Je donne la parole à Monsieur BEAUNOL qui l'a demandée.

**Monsieur Jean-François BEAUNOL** (*Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique*)

D'abord, est-ce que l'on peut afficher les différentes commissions pour les collègues qui sont là ?

Juste deux mots pour rappeler aux collègues que je suis nouveau. Même si je représente au sein du nouveau comité, j'allais dire les EPCI, je vais jouer le rôle pleinement.

Je souhaite tout simplement que les pratiques du passé ne se renouvellent pas. Je vais me porter garant et je vais être très vigilant sur la gestion au quotidien de ce Syndicat mixte. Je dis bien que je vais être très vigilant, à la fois pour le compte des EPCI mais aussi pour le compte des communes.

Je souhaite que nous puissions réfléchir clairement. Même si la collectivité contribue fortement au financement de cet organisme, je considère que la place qui est faite aux communes est inéquitable, insuffisante et j'allais utiliser le mot irrespectueux, parce que, comme vous l'avez dit dans votre discours préalable, Président, il n'y a pas de Syndicat mixte s'il n'y a pas de commune.

Je souhaite que nous puissions réfléchir à une redéfinition du rôle que l'on doit donner aux communes. La place que l'on donne aux communes. Cela devient une pratique dans le système français que nous calquons ici où on considère les communes, toujours, comme la quantité négligeable. Mais il faut se souvenir et surtout garder à l'esprit que les communes sont à la base de notre territoire. La commune c'est la première victime de toutes les catastrophes, de tous les malheurs du monde, de l'environnement au social et on continue de réduire notre part de responsabilité, on continue de réduire nos moyens et la représentation qui est due aux communes est à chaque fois réduite à la portion congrue.

Si nous pouvons réfléchir sur l'adaptation, je ne demande pas de supprimer puisque la CTM finance, je demande simplement que l'on fasse un peu l'équilibre, qu'on améliore la représentation des communes au sein de cette institution.

C'est une institution qui n'est pas politique. Elle applique une politique mais elle n'est pas politique et le Président doit dans sa mission se décharger, j'ai envie de dire, de toutes les considérations politiciennes dans son fonctionnement. Je te fais confiance sur cela, Président.

Je veux rappeler aussi que nous avons un pays qui est aujourd'hui miné par toutes les catastrophes, par toutes les crises. Nous devons, ici, dans cette instance, commencer à réfléchir sur la trajectoire de développement que nous pouvons donner à ce pays. J'ai la conscience que le Parc Naturel doit être au premier rang de la réflexion pour le devenir du pays Martinique. Merci à vous.

#### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Merci collègue BEAUNOL. Vous aurez tous compris aussi que l'image du nouveau Bureau ne tient pas compte de l'appartenance politique de quiconque. Je pense que vous avez dû remarquer. Moi, je suis membre d'un mouvement politique. Nous ne sommes que deux de ce mouvement politique à être au Bureau. Il y a des collègues qui sont membres du PPM, du groupe EPMN, du groupe Gran Sanblé à la CTM. Il y en a d'autres peut-être qui ne sont pas encartés dans un mouvement politique et pourtant nous avons tenu à kolé tèt, kolé zépol justement pour faire réussir cette institution. C'est ce qui est important. La politique doit se jouer ailleurs. La politique n'a pas de place ici. Nous devons œuvrer ensemble, tous dans l'intérêt du Parc Naturel Régional de la Martinique dans un souci d'apaisement.

Je constate que l'on a affiché les différentes commissions.  
Excusez-moi, le collègue LORDINOT qui est à ma droite, je ne l'avais pas vu, avait demandé la parole. Je m'en excuse.

Vas-y.

**M. Fred LORDINOT** (*Collectivité Territoriale de la Martinique*)

Très chers collègues, ma grand-mère qui est décédée me disait souvent : « Ne fais de rien une affaire personnelle ». Je voudrais saluer les trois candidats à cette élection en souhaitant que, pour les mois qui viennent, il y ait un esprit non partisan.

Les choses sont extrêmement difficiles pour notre pays, pas seulement pour la Collectivité Territoriale, les différents syndicats mixtes, les communes et les choses qui s'annoncent sont extrêmement difficiles, vous le savez. Les prévisions que personne n'a contesté, affichent le chiffre de 10 000 suppressions d'emploi pour la fin de l'année. Vous avez, comme moi-même, entendu cette nouvelle ce matin. Le principal groupe martiniquais en matière touristique met une partie de ses hôtels en vente. Vous avez entendu comme moi-même aussi que les compagnies aériennes qui assurent l'approvisionnement en touristes, principalement dans notre pays, ont décidé aussi des plans de licenciement.

Je souhaite qu'il y ait vraiment un esprit non partisan et je salue la prise de position de Monsieur le Maire de Rivière-Pilote qui vient de s'exprimer puisqu'il s'est aussi adressé au nouveau Président qui est un Pilotin comme lui-même, avec un Directeur qui est assis à ma droite qui est aussi Pilotin. Je souhaite qu'il y ait un esprit non partisan et une collaboration franche et sincère entre les Pilotins pour le bien du Parc et de la Martinique.

Je vous dis pour terminer, que cette élection s'est déroulée dans les meilleures conditions puisque vous avez vu qu'il y avait deux membres de la minorité qui étaient Président et Secrétaire et deux membres de la majorité de la CTM qui étaient assesseurs. C'est bien la preuve que nous pouvons fonctionner en toute démocratie dans notre pays.

Je voudrais vous dire qu'il y a aussi une majorité à la CTM, principal bailleur de fonds de notre Syndicat, qui devra mettre en œuvre sa politique de majorité mais qu'il y a aussi, comme moi, des membres de l'opposition qui vont le moment opportun, quand il le faut, en toute conscience et en toute responsabilité, contester les choix qui sont faits, y compris les choix budgétaires.

Je tiens à le dire devant vous ici, membres du Comité syndical, je ne suis pas partisan de la politique des excédents. Je suis même un adversaire résolu de la politique des excédents. J'espère que nous investirons bien les sommes qui sont à notre disposition. Je vous remercie de votre écoute et bon courage et bon travail, à vous, Monsieur le Président et à votre équipe. Merci.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Merci collègue.

Tu as la parole.

**Madame (32 :00)**

Bonjou tout moun. Man pa key lonng. Man ka pran'y an kréyol. Pou nou vansé, sé vrè man ka tann anlo bèl pawòl, sa vré. Là ni an élèksyon, tout moun ka palé. Mè fok tout moun ki asiz là, viré mété kò yo an késyon. Il n'y a que comme cela que nous pourrions avancer. C'est bien beau de dire de belles paroles, de beaux proverbes. On se remet en question. On accepte l'autre avec sa différence. On marche sur son ego et à partir de là, on pourra faire avancer le PNRM. C'est ce que j'avais à dire. C'est vrai, anlo bèl pawòl, man ka tann bèl pawòl mais ce n'est pas cela. Mété kò nou an késyon. Sa mwen ka fè. Sa mwen pa ka fè. Tala kon sa, man ka asèpté épi nou key fé vansé le PNRM. Merci de m'avoir écoutée.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Collègue ADENET.

**M. Lucien ADENET** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Président, sous la mandature de l'ancien Président, je siégeais déjà dans trois commissions, il me semble. Vous allez les retrouver. Je continue à siéger dans ces commissions mais je vais vous demander l'autorisation de m'en aller parce que j'ai une urgence. Je continuerai à siéger dans les commissions dans lesquelles je m'étais inscrit.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

C'est noté, collègue ADENET. Pense à éteindre ton micro.

Madame LESDEMA.

*(Départ de Monsieur Lucien ADENET)*

**M. Marie-Line LESDEMA** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Merci. Je ne pensais pas prendre la parole mais comme chacun dit un petit mot, moi aussi. En âme et conscience, j'ai voté pour ce nouveau Président parce qu'effectivement, j'ai envie d'un Parc apaisé. Je siége dans ce Parc depuis 2004 et j'y ai toujours travaillé, sauf sous cette mandature où je ne retrouvais pas ma place.

Effectivement, au-delà des mots, comme l'a dit une collègue à l'instant, je ne dirai pas de belles paroles mais je dirais effectivement que c'est l'engagement du Président et comme l'a dit le collègue LORDINOT, j'y veillerai.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, pour ceux qui ont déjà travaillé au Parc avec moi ou à la CTM ou au SDIS, cher Président, ils savent que je ne suis pas les belles paroles. Justement je suis là pour faire avancer les choses et à l'image, par exemple, de l'Institut Martiniquais du Sport, présidé par Jean-Philippe NILOR, on travaille justement dans cet institut sans aucune politique. On ne politise rien et on dit toujours que le sport ne politise pas.



Je dis pareil. Pour le Parc, j'ai eu à accompagner Monsieur CHOMET qui était pourtant mon opposant politique sur le renouvellement de la Charte. J'ai travaillé avec lui. Cela m'a toujours choqué cette nouvelle façon de gouvernance très solitaire.

Aujourd'hui, je prends mes responsabilités au niveau des communes, des EPCI et aussi de mes collègues de la CTM pour leur dire que je ne fais jamais de concession de groupe. Quand on ne peut pas défendre, je dis toujours « je ne défends pas l'indéfendable ».

Le Président me trouvera toujours devant ou derrière lui quand il y a des choses qui ne vont pas fonctionner convenablement. Je ne fais pas de ce poste de première vice-présidence, un poste où il faut effectivement dire oui à tout. C'est peut-être la force des femmes justement de dire quand ce n'est pas bon, i pa bon, ki mèm sé pwòp prézidan. Si pa bon i pa bon.

Je tenais à le dire en espérant que le Président et le Directeur Général nous écoutent. Il vaut mieux demander une suspension de séance mais écoutez-nous. Cela commence par là. Merci beaucoup. Bonne journée.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Collègue MARTINE, puis le collègue BIRON et le collègue de Rivière Salée.  
Collègue MARTINE, tu as la parole.

**M. Raphaël MARTINE** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Merci Président. Je partage les propos qui ont été tenus par le collègue BEAUNOL s'agissant de la représentativité des communes au sein du Bureau. C'est une question qui a été discutée par bon nombre d'entre nous et partagée d'ailleurs. Vous avez laissé entendre que cette question relevait des statuts qui arcboutaient cette organisation.

Bien évidemment, en tant que membre du nouveau Bureau, je vais m'atteler, avec le Bureau, à ce que nous cherchions, dans la mesure du possible, puisqu'on a laissé entendre que ces statuts relevaient d'une discussion d'ordre national. Je crois qu'il faudrait que nous prenions le taureau par les cornes pour que nous puissions trouver une solution à cette problématique et faire en sorte que les communes aient une meilleure représentativité au sein de l'architecture du Bureau.

En tout cas, vous pouvez compter sur ma contribution pour porter la réflexion à ce niveau.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Juste avant de te donner la parole, collègue. En fin de compte, ce n'est pas le nombre de délégués CTM qui pose problème, nous ne sommes que 16, c'est le coefficient qui pose problème. C'est sur cela qu'il faudra certainement travailler.

Vas-y, collègue, tu as la parole.

**M. Alex BIRON** (*Commune de Case-Pilote*)

Chers collègues, bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Alex BIRON. Je suis un nouvel élu déjà municipal représentant la ville de Case-Pilote. Je voulais vous dire toute ma satisfaction d'être parmi vous et vous dire ma disponibilité totale pour pouvoir travailler avec vous à la place où vous estimerez que je peux agir.

J'ai une certaine disponibilité puisque je suis récemment retraité et je souhaite m'investir sur ces questions qui m'intéressent beaucoup puisque j'ai fait le choix de travailler sur les questions liées à l'environnement au sein de la ville de Case-pilote. Ville de Case-Pilote qui était d'ailleurs représentée au sein du Bureau. Je n'ai absolument aucune exigence. C'est pourquoi je ne demande même pas de vice-présidence ou présidence.

J'aurais voulu travailler dans un certain nombre de commissions par exemple, j'en identifie deux : la commission Développement durable et la commission Formation Education par rapport à mon ancien parcours professionnel. Voilà un petit peu ce que je voulais dire. Je voulais vous rappeler toute ma disponibilité pour travailler avec vous.

Avant de terminer, bien sûr, féliciter le nouveau Président et sa nouvelle équipe et vous souhaiter plein succès dans vos différentes actions que vous allez mener.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Il y a le collègue de Rivière-Salée juste avant toi. Juste pour dire qu'effectivement, on vous a affiché les différentes commissions mais je pense aussi qu'elles méritent d'être revisitées. On va réunir le Bureau très rapidement et nous allons repenser les différentes commissions que nous allons vous soumettre afin que vous puissiez vous positionner là-dessus.

Vas-y collègue, tu as la parole.

**M. Alex SAINTE-ROSE-FRANCHINE** (*Commune de Rivière-Salée*)

Merci Monsieur le Président. Bravo pour votre élection.

Mes premiers mots ici c'est de dire que toutes les communes, vous avez bien dit, seront représentées au même niveau. C'est bien. Mais les communes qui ont des grandes mangroves, je prends l'exemple de Rivière-Salée que vous connaissez bien et je sais très bien que les LOUIS-REGIS sont durs sur les mangroves mais il n'y a pas assez de contrôles au niveau des mangroves.

La mangrove de Rivière-Salée est laissée-pour-compte. C'est une mangrove, je ne vais pas dire que c'est une poubelle, mais il faut qu'il y ait plus de contrôles. Je ne sais pas de quelle Police mais c'est dégueulasse. Je dis Rivière-Salée mais je pense aussi à la commune de Ducos. Il faut qu'il y ait beaucoup plus de contrôles sur nos mangroves et surtout dans la baie de Genipa. Voilà ce que j'avais à dire ici. Merci.

**Monsieur Christophe SAINT-CYR** (*Commune de Sainte-Anne*)

Félicitations Président. J'ai une petite réflexion à faire parce que je constate que beaucoup de gens fonctionnent dans plusieurs commissions. Je propose qu'une

personne fonctionne dans une commission et non pas dans trois commissions comme Monsieur ADENET a fait part de sa volonté de siéger dans plusieurs commissions. Je pense que c'est plus intéressant et plus sympathique que tout le monde puisse participer.

Comme nous avons quand même 34 communes, je pense que des communes comme la commune de Sainte-Anne qui est une commune touristique, je ne vais pas aller, par exemple, dans une commission d'Appel d'Offres. Il faut vraiment que ce soit bien défini et aussi voir le cursus non pas scolaire qu'ont les différentes personnes qui vont siéger dans les commissions. Je pense que dans la commission d'appel d'offres, il faut qu'il y ait des comptables. Il faut avoir des connaissances. Voilà ce que je tenais à dire.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Merci et je souhaite que l'on continue à travailler dans ce sens, que chacun puisse être porteur de propositions. Concernant les commissions, je crois que chaque délégué choisit la commission en fonction de ses affinités et de ses compétences. Mais c'est une proposition que nous pouvons retenir.

Collègue MONSTIN et après le collègue CATHERINE.

**Monsieur Norbert MONSTIN** (*Collectivité Territoriale de Martinique*)

Oui, Président. Félicitations à toi et au Bureau. Effectivement, je suis intéressé par la commission Animation, communication et Patrimoine tourisme. Vous comprendrez bien, j'habite le Carbet, je suis à côté d'une ville d'art et d'histoire. Je travaille au Prêcheur. C'est normal que je fasse partie de ces commissions.

Mais tu disais, Président, que cela va être remanié. Est-ce qu'aujourd'hui on s'inscrit pour être dans des commissions et après on vote pour les présidents en sectoriel ou on attend que tu nous fasses les propositions de changement, d'amélioration en tout cas, pour ensuite intégrer les commissions ?

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

C'est exactement cela. Nous allons réunir le Bureau très rapidement. Nous allons revisiter les commissions et très rapidement aussi, nous allons vous faire les nouvelles propositions et chacun pourra se prononcer.

Collègue, vas-y.

**M. Désir DELEPINE** (*Commune de Ducos*)

Merci Président. Félicitations. Je rejoins parfaitement ce qu'a dit notre collègue de Rivière-Salée concernant la baie de Genipa. J'ai simplement une proposition à faire concernant l'intitulé « commission Développement durable ». Est-ce qu'il ne serait pas intéressant de nommer cette commission « Transition écologique et Développement durable », par exemple. Qu'est-ce que vous en pensez, collègues ?

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Collègue, dans mon discours, il me semble que j'en ai parlé.

**M. Désir DELEPINE** (*Commune de Ducos*)

C'est changer l'appellation carrément.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Oui. Tu as dit quoi ? Transition...

**M. Désir DELEPINE** (*Commune de Ducos*)

Transition écologique et développement durable.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

J'avais parlé de transition énergétique mais on retient ta proposition. De toutes les façons, je l'ai clairement annoncé. C'est ensemble que nous allons prendre les décisions. Aucune décision ne sera imposée par moi. Les décisions seront prises en réunion de Bureau et validées par le Comité syndical.

Collègue DULYMBOIS.

**M. Robert DULYMBOIS** (*commune du Robert*)

Merci Président. Je te félicite dans cette nouvelle tâche que tu prends. Une responsabilité pour une période, à mon avis, qui sera, je ne veux pas faire de la prédiction, moins courte qu'on ne le pense pour plein de raisons. On ne sait pas ce que cela va donner la rentrée avec cette cochonnerie qui nous taraude. On ne sait pas ce que vont donner les dispositions gouvernementales par rapport aux élections à la Collectivité Territoriale. L'élection est du domaine de la loi. Nous n'avons pas la main.

Par conséquent, il faut se mettre au travail. Je suis à ta disposition - je suis un techno-élu - pour travailler sans condition. Je félicite aussi tous ceux qui ont travaillé avant nous. Le Parc a une histoire.

Je retiens deux éléments majeurs de ton discours : recentrer le Parc sur ses missions fondamentales - c'est extrêmement important. Un syndicat ce n'est pas pour se disperser, un syndicat c'est pour se concentrer collectivement sur des missions précises - et ton attachement à travailler avec les communes. Tu as parlé de caravane des communes. Je l'ai retenu. Je crois qu'il faut repositionner, comme l'a dit le Maire de Rivière-Pilote, sur la commune pour travailler dans le syndicat. Je suis à ta disposition.

Lorsqu'on dit que l'on est dans une structure intercommunale ou une structure syndicale, il faut savoir faire cette schizophrénie intellectuelle. Pourquoi ? Je ne représente pas le Robert. Je suis dans un Conseil d'administration. Dans le Conseil d'administration, je suis vice-Président du Conseil d'administration, je défends la culture, le patrimoine dans sa globalité au Parc pas au Robert.

C'est vrai qu'il faut entendre l'observation du collègue pour dire est-ce que l'on positionne des communes ? Des moyennes ? Des petites ? De l'extrême nord ? De l'extrême sud ou du Centre ? Le collègue communes, dans la manière dont je me

positionne comme membre d'un collègue à l'intérieur d'un comité syndical et à l'intérieur du Bureau, c'est de défendre le poids, le courage, la représentation, la reconnaissance des communes dans le Syndicat, mais pas la reconnaissance que du Robert.

Que fait-on pour les communes ? Tu as parlé de caravane. Il faut vraiment tenir cela, Président. Les écouter, aller vers eux mais pour écouter ce qu'ils ont à dire parce qu'ils ont de très bonnes choses à faire.

Je dirai une dernière chose, Président. Il y a de toutes petites choses que le Parc fait et que le Parc peut faire pour changer la vie des communes. Ce n'est pas la grandiloquence que l'on fait qui change la vie des communes, ce sont des toutes petites choses que le Parc doit faire et les communes sont à côté pour accompagner, pour te dire là où il faut mettre le doigt dans le cadre des compétences du Parc.

Retiens que je suis à ta disposition pour travailler et qu'il faut remettre les communes au centre du Parc. Pour le retoilettage des commissions, je suis d'accord avec toi. Pour la régularité et la périodicité dans le travail, tout ce qui va nous donner des procédures. Il faut que nous ayons des procédures. Quand j'entends parfois qu'il faut dépolitiser le Syndicat, je dis qu'il faut aller plus loin. Une fois que l'élection a lieu, il faut tout dépolitiser. C'est cela la puissance de la conscience politique. Une fois que l'élection a eu lieu, dans une institution, l'opposition accepte, reconnaît la majorité. La majorité accepte, reconnaît l'opposition. C'est ce que l'on appelle la démocratie locale. Cet exercice il faut le faire avec courage et travailler.

Je suis prêt. C'est ma manière de fonctionner. C'est une seconde nature. C'est travailler et travailler pour le Syndicat. En tout cas, je suis à tes côtés. Félicitations. Je dis au travail mais il ne faut pas se dire que nous travaillons pour six mois. On est partis pour plus longtemps, à mon avis.

#### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Merci collègue. Juste avant de donner la parole au collègue CATHERINE. Il n'y a pas de petite commune pour moi. Il ne devrait pas y avoir non plus de petite commune pour l'ensemble des délégués. La superficie du Parc s'étend sur les communes de Martinique. A ce titre, il n'y a pas de petite ou de grande commune.

Collègue CATHERINE.

#### **M. Félix CATHERINE (Collectivité Territoriale de Martinique)**

Merci Président. Je crois que Fred LORDINOT a donné quelques éléments d'information très précis sur les perspectives et notamment sur la démarche démocratique de ce matin, dans le mode de fonctionnement que nous avons eu.

Tu as mis l'accent sur un élément qui me paraît important, en ce qui concerne la vision commune, c'est-à-dire tout ce que nous disons à la fois pour ce que DULYMBOIS vient de rappeler, pour les communes, pour les EPCI, ce que BEAUNOL a rappelé. Nous sommes là pour travailler dans un même sens, dans l'intérêt justement de la Martinique et de cette première phrase qui est tout en haut, toute la question qui concerne en

quelque sorte le patrimoine de la Martinique. Ce que j'ai envie de vous dire, c'est qu'il est important et je crois qu'il y a une certaine population qui attend d'entendre ce que nous voulons aussi pour elle.

Je souhaite que nous mettions l'accent sur le personnel. Vous savez que tout ce que nous voulons faire là, nous allons le faire avec la contribution de ce personnel. Un personnel qui est déjà impliqué mais qui a besoin davantage de confiance pour avancer.

Par ailleurs, nous pensons également qu'il est nécessaire – Marie-Line (*LESDEMA*) l'a dit tout à l'heure – que nous ayons une structure apaisée. Il faut que cet apaisement revienne. Par conséquent, Président, et à l'assemblée, je demande solennellement que tout contentieux à l'endroit du personnel aujourd'hui soit levé.

Il y a une commission à faire interne finances et ressources humaines. Je ne sais pas si elle va continuer à être intitulée de cette manière mais la question des ressources humaines est essentielle. Nous avons besoin d'attention pour ce personnel. Nous avons besoin que ce personnel intervienne pour faire évoluer la structure aux côtés des élus, aux côtés des membres du Comité et par conséquent, je le redis, Président, non seulement le Bureau aura à y travailler mais il faut que l'assemblée mandate le Bureau pour cette affaire. Je crois que c'est un élément qui est essentiel. Ce n'est pas simplement la question de la mission. C'est vrai la mission ne se porte pas toute seule avec simplement les élus là aujourd'hui. Elle se porte avec les collaborateurs qui constituent et qui font également le Parc. Voilà ce que je voulais dire. Merci.

#### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Collègue JEAN-BAPTISTE.

#### **M. Etienne JEAN-BAPTISTE** (*Commune de Fonds Saint-Denis*)

Bonjour. Félicitations au nouveau Président. Je voudrais faire une intervention concernant la question du rééquilibrage notamment de la gouvernance et singulièrement la place des mairies au sein de cette institution.

Je pense que, même si on a des représentants qui effectivement doivent se départir de leurs spécificités ou de leur commune d'origine, il faut quand même réfléchir à ce que dans cette réorganisation qui va faire un petit peu plus de place aux communes, que l'on tienne compte d'une part de la répartition nord-sud ou des spécificités en fonction des territoires et également aussi que les communes qui, par leur taille aussi soient distinguées.

Cela me paraît quelque chose d'important parce que dans la pratique, on se rend bien compte et on peut faire l'analyse même de la répartition actuelle, même la nouvelle, on verra qu'il y a des disparités liées aux petites communes et à un certain nombre de territoires. On a bien fait tout à l'heure la remarque par rapport à tout l'axe nord, extrême nord. A terme, il faudrait y réfléchir. Il n'y a pas de solution là tout de suite, mais de penser soit à des solutions inscrites dans le cadre statutaire ou soit des solutions tacites comme on a pu le voir, par exemple, à la CACEM ou des choses qui

sont envisagées notamment au niveau de CAP Nord pour ces représentations. C'est un vrai problème sur lequel il faut se pencher.

L'autre aspect, c'est concernant la question des commissions. En général, de l'extérieur puisque ce sont mes premiers pas chez les élus, mais j'ai toujours été très impressionné par le nombre de commissions. Je pense qu'il faut tendre à les diminuer, à essayer de regrouper. D'une part, cela permet de vraiment recentrer les objectifs de la structure mais également permettre aussi que les élus puissent être au fait d'un certain nombre de réalités. Cela me paraît quelque chose d'important.

Par exemple, je vois commission « Patrimoine et Tourisme » et commission « Animation et communication ». On est assez surpris de voir que l'on confond animation avec patrimoine ou culture ou l'inverse, la communication. La communication évidemment, dans une structure comme celle-là, montre le volet culturel et le volet patrimonial. J'ai pris ces exemples mais je pense qu'il y aura des regroupements à faire pour avoir des synergies. J'en ai terminé. Merci de votre attention.

#### **M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

Vas-y.

#### **Monsieur Christian LARCHER** (*Commune des Anses d'Arlet*)

Merci Monsieur le Président de me donner la parole. J'ai fait partie du Parc, il y a quelques années de cela. Je reviens. Simplement pour dire qu'effectivement, l'animation du Parc c'est sur l'ensemble de son territoire. Je viens d'une belle petite commune qui est la deuxième commune préférée des français. Nous avons mené quelques actions sur le territoire en partenariat avec le Parc dans une mandature antérieure où nous avons réfléchi sur la valorisation d'un aquarium naturel que nous appelons chez nous LAKAY et qui a été réalisée sous cette mandature.

Tout cela pour vous montrer que lorsqu'une action du Parc se passe au Diamant, c'est une action qui se passe sur le territoire de la Martinique et vice-versa. Dire que la réflexion commune doit être une réflexion mesurée et responsable, parce qu'aujourd'hui, c'est vrai que j'ai entendu l'ensemble des collègues parler de cette responsabilité, cette co-construction. Il faut que dans toutes nos responsabilités politiques notamment dans ce Syndicat qui est apolitique, que nous puissions penser collectif et que l'avenir de ce pays, dans l'aménagement de son territoire... Je parlais des Anses d'Arlet en préambule et à un moment on parlait de Charte du territoire du Parc. Dans cette petite commune des Anses d'Arlet où effectivement nous avons quelques éléments de patrimoine, nous serons amenés à continuer à travailler avec le Parc.

J'invite l'ensemble des collègues de continuer à réfléchir davantage sur le développement harmonieux de ce territoire et travaillons ensemble pour que l'ensemble des communes de la Martinique gagnent dans la réflexion et l'aménagement du territoire à travers le Parc.

On a parlé de commissions. Je serais sûrement intéressé à travailler dans une ou deux commissions parce que là aussi, je pense que dans l'aménagement notamment au niveau local sur la commune des Anses d'Arlet, nous serions amenés à demander un accompagnement au niveau du Parc parce que nous avons des projets qui concernent l'ensemble du territoire Anses d'Arlet mais qui rejaillissent sur l'ensemble du territoire martiniquais.

Juste avant de conclure, je profite aussi pour vous féliciter de votre élection et je ne peux que vous souhaiter bon combat et que ce que vous dites pour l'organisation globale des communes puisse être démontré dans les actions futures. Je vous remercie.

**M. Charles CYRILLE** (*Commune du Prêcheur*)

Merci Président de me donner la parole. Je ne serai pas très long. Je tiens à te féliciter ainsi que le nouveau Bureau syndical qui a été retenu. J'aimerais qu'au sortir de cette salle, nous ne soyons pas des auditeurs oubliés mais toutes les bonnes résolutions qui ressemblent à un premier janvier que j'ai entendues, puissent être vraiment mises en action et que chacun puisse s'engager réellement dans la dynamique que tu as proposé.

Il y a des projets qui sont peut-être en stand-by dont je n'entends plus parler comme la réflexion et le travail sur le cochon sauvage, un travail devait être mené également sur le cabri créole. Je suis moi-même producteur de cabris créoles. J'aurais aimé revoir un certain nombre de choses qui reviennent dans notre patrimoine.

Le patrimoine ce n'est pas seulement les murs, les vieilles maisons ou les vieilles bâtisses comme bien souvent, on a tendance à vite caricaturer, à mettre dans une case. Mais je crois que c'est tout ce que nous avons de chez nous, que nous pourrions revaloriser afin que ce soit un plus que ce soit pour le tourisme, pour nos agricultures, pour tout ce que nous possédons sur notre territoire et que cela serve.

Personnellement, il y a au moins deux commissions qui m'intéressent : la formation et le développement durable. Que nous puissions changer les intitulés, cela ne me dérange nullement. Je viens d'une commune, petite par le nombre d'habitants mais riche et grande par les projets qui s'y déroulent, notamment que ce soit sur la transition énergétique ou le développement durable ou encore aujourd'hui nous travaillons sur un projet alimentaire territorial d'envergure. Je crois que nous avons pas mal de choses à faire.

Je ne peux souhaiter qu'un bon travail, une bonne réflexion à tous ici et que nous puissions travailler vraiment ensemble mais que cela ne soit pas un vain mot. Merci Président.

**M. le Président Denis LOUIS-REGIS**

(*Début de l'intervention inaudible*)... interventions, nous allons lever la séance. Comme je vous l'ai dit, très rapidement, le Bureau va se réunir afin que l'on puisse revisiter cette proposition de commissions et vous serez convoqués par la suite.



Je vous remercie de votre présence. Il n'y avait pas de petite collation prévue au niveau de l'organisation. J'en suis bien désolé. Cela sera certainement réparé.

Je vous souhaite un bon appétit, un bon après-midi.  
Merci encore et à très bientôt. La séance est levée.

*L'ordre du jour est épuisé. Le Président Denis LOUIS-REGIS lève la séance.  
Il est 12 heures 00.*

La Secrétaire de séance,

**Kora BERNABE**



Le Président,

**Denis LOUIS-REGIS**

